LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 9 numéro 10

Octobre 2015

Souvenirs d'été !

C'est déjà l'automne ! Mais nous, quand on venait visiter nos grands-parents, on en a bien profité. On se reverra l'été prochain !

Dans ce numéro :

Souvenirs d'été	1
Rampe de mise à l'eau	2
Départ de madame Sonia Cloutier	
Halloween	3
Chronique L'Avertisseur	4
Des nouvelles de la COOP	5
Motoneige : cartes	6
Condoléances	
Solidarité	
Des nouvelles d'ADELE	
La reconnaissance est la mémoire du ♥	7
Message de la SQ	8
Petites annonces	9

Quant à nous, au mois d'août, on s'est pratiqué lors de la course en canot à la plage de San.
Un jour, ce sera nous les champions ! Foi de Liam et de Mattew !
Nos parents, Patrick Armstrong et Kim Gélinas, seront fiers de nous.

Nouvelle rampe de mise à l'eau

Comme nous le savons tous, le ministère de l'Environnement interdit les rampes de mise à l'eau sur un terrain privé.

Afin de faciliter l'application de ce règlement, messieurs Jules Morisset et Pierrot Doucet, aidés de madame Sonia Cloutier, chargée de projets à la municipalité de Lac-Édouard, ont supervisé l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau publique pour les propriétaires du secteur Baie-Power.

L'emplacement a été choisi après une étude menée par monsieur Mario Betty, technicien au ministère des Ressources naturelles et l'obtention par la municipalité d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

Cette rampe évitera aux propriétaires de ce secteur d'avoir à franchir de longues distances en terrain montagneux avec leur embarcation afin de la mettre à l'eau.

Merci à nos deux bénévoles qui se sont impliqués afin que ce projet se réalise.

Départ de madame Sonia Cloutier

Le 18 septembre dernier, madame Sonia Cloutier quittait son poste à la Municipalité de Lac-Édouard, à titre de secrétaire-réceptioniste, chargée de projets et d'inspectrice municipale.

Sonia, par son dynamisme et son travail impeccable, a permis à la Municipalité de Lac-Édouard de se développer tant au plan social, économique qu'environnemental.

Nous lui souhaitons tout le succès possible dans la relève de nouveaux défis au sein de la firme Entrepreneur Gilles Cloutier Inc.

Merci Sonia pour tout !

Halloween : le samedi 31 octobre

Préparez-vous à recevoir
« nos petits monstres » !

Nous tenons à vous aviser que les enfants
passeront le samedi 31 octobre prochain,
entre 17 h et 19 h,
aux portes des maisons du village
pour leur visite annuelle de l'Halloween.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons
aux personnes intéressées
à recevoir ces petits personnages
venus d'un autre monde,
à signaler leur présence
en allumant les lumières intérieures
et extérieures de leur maison.

Merci de les accueillir !

Chronique L'Avertisseur

Au changement d'heure, protégez vos vies. Vérifiez vos avertisseurs de fumée!

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, on recule l'heure! Le Service de sécurité incendie de la ville de La Tuque, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et votre détecteur de monoxyde de carbone, et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps double vos chances de survie lors d'un incendie, il représente le meilleur équipement et le moins coûteux pour vous réveiller avant qu'il ne soit trop tard !

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, téléphonez-lui auparavant afin de l'informer de vos essais, ensuite vérifiez avec elle si le signal d'alarme a bien été reçu.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les couloirs, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque et remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

La saison du chauffage est débutée : chauffez de façon responsable !

N'allumez pas votre feu avec un accélérant et tentez de ne pas surcharger la capacité de l'appareil en y plaçant trop de combustible, il pourrait surchauffer et une intervention du Service de sécurité incendie serait alors nécessaire pour neutraliser la situation. Assurez-vous que la cheminée et les tuyaux aient été ramonés afin d'éviter un incendie de cheminée causé par une accumulation de créosote.

Pour des renseignements supplémentaires ou pour une vérification de votre installation de chauffage, communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie au 819-523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

Des nouvelles de notre Coop

La haute saison tire à sa fin. En effet, après la période de chasse à l'orignal, le nombre de touristes et de villégiateurs devrait diminuer. Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier de votre fidélité et de vos encouragements. L'achalandage au magasin général a connu une hausse d'environ 10 %, en comparaison de l'an passé.

Durant les mois à venir, nous invitons les résidants permanents à continuer de s'approvisionner à leur Coop. N'oubliez pas que le prix de nos vins et spiritueux est le même que celui de la SAQ.

Encourageons ce magnifique service de proximité dont nous nous sommes dotés et qui fait l'envie de plusieurs municipalités. Achetons à notre magasin général ! Achetons chez nous !

Huguette Cloutier, gérante

Heures d'ouverture du magasin général : 8 h 30 à 20 h 30 , 7 jours / semaine.

Voici nos performances de ventes en date de fin septembre

	Objectif annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	438 000 $	379 800 $
Essence	226 000 $	217 545 $
Total	664 000 $	597 345 $

Mois de septembre 2015 : Ventes mensuelles			
	Objectif	À ce jour	Écart
Magasin	37 000 $	50 110 $	13 110 $
Essence	15 000 $	21 556 $	6 556 $
Total	52 000 $	71 666 $	19 666 $

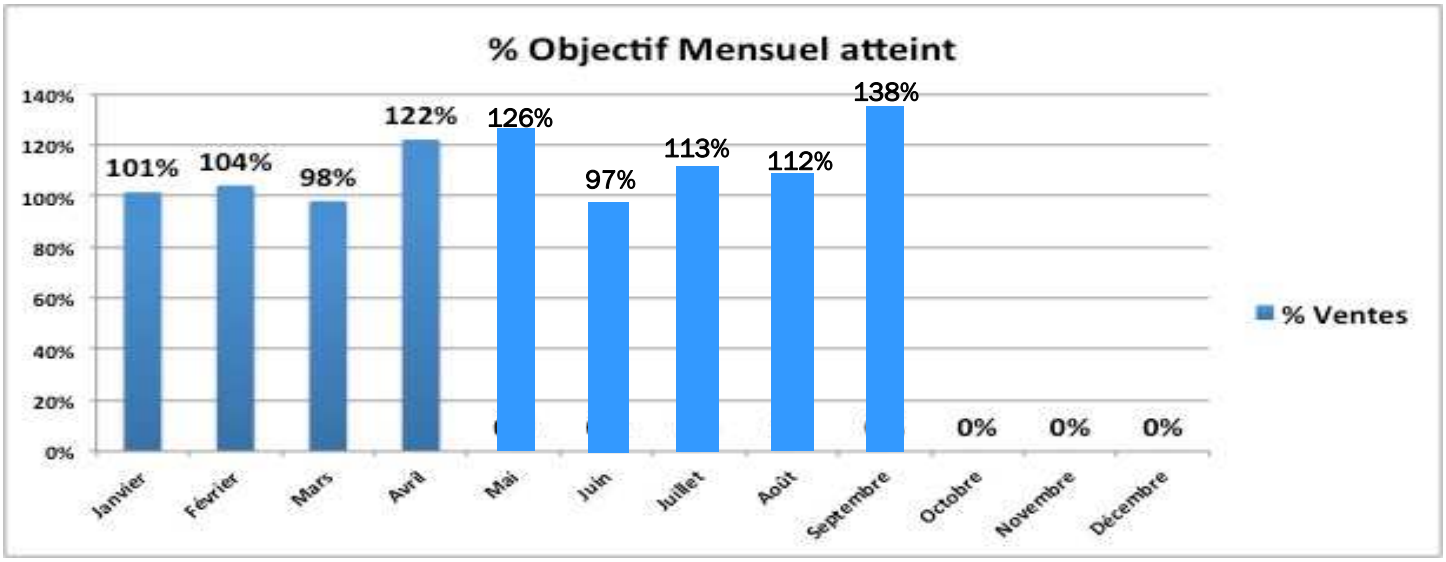

Motoneige : Cartes de membres

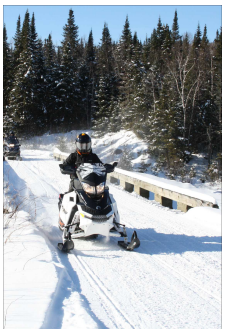

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2015-2016.

310 $: droits d'accès annuel acheté le ou **avant le 9 décembre 2015;**

380 $: droits d'accès annuel acheté **après le 9 décembre 2015.**

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre à Lac-Édouard,

soit au Domaine Lac-Édouard,
340, rue Principale,
Lac-Édouard, G0X 3N0,

ou par la poste :

émettre votre chèque au nom de
Club Motoneige La Tuque.

Nous vous invitons fortement à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard plutôt que dans le « sud ». En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le « sud » et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

Prenons notre carte là où il y a de la neige.
Prenons notre carte à Lac-Édouard.
Bonne saison !

Condoléances

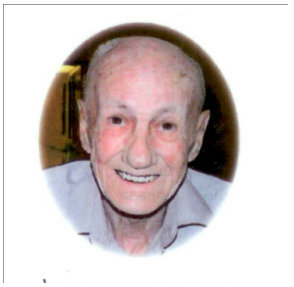

Monsieur Jean-Claude Laflamme est décédé le 15 septembre 2015. Il était le père de monsieur Richard Laflamme et beau-père de madame Manon Veillette du Domaine Lac-Édouard. Nous désirons adresser nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille.

Solidarité

Solidarité signée Lac-Édouard

Le dimanche 11 octobre, plus d'une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel afin de secourir monsieur Alexandre Rioux, blessé la veille, dans la forêt près du lac Coquille. Nos premiers répondants, aidés de bénévoles, ont réussi, après 6 heures d'efforts à extirper monsieur Rioux de sa fâcheuse position.

Mentionnons que son épouse, madame Francine Lapointe, partie chercher des secours, s'est perdue dans les bois et, comme son mari, a passé la nuit du samedi au dimanche à la belle étoile, assise au pied d'un arbre. Ce n'est qu'au petit matin qu'elle a pu retrouver son chemin et alerter les secouristes.

Madame Lapointe, monsieur Rioux et leur fille Sandra remercient tous les bénévoles qui ont participé au sauvetage ainsi que Manon et Richard, du Domaine, qui ont préparé les lunchs. Ils remercient plus particulièrement Sandra Martel, Dominique Boivin, Moly et Madyson Martel Côté, Gabriel Bouchard, Isabelle Jomphe, David Chevarie et Nicolas Bernard, nos dévoués premiers répondants et pompiers volontaires qui ont été les premiers arrivés et les derniers partis.

À Lac-Édouard, on se serre les coudes !

Larry Bernier, maire

Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

Encore une fois, notre ami Pierrot Doucet ne lâche pas. Aidez de ses compères, Jules Morisset et Jean-François Lessard (employé municipal), le trio a procédé à l'enlèvement des bouées sur le lac Édouard, et ce, dans la même journée.

Très efficaces nos gars !

Grand merci à vous trois.

La reconnaissance est la mémoire du ♥

Cet été, à la plage du San, nous avons pu profiter d'un pavillon afin de nous protéger du soleil ou tout simplement pour pique-niquer entre amis. Cela ne s'est pas fait par magie… Une équipe de bénévoles a participé à ce magnifique projet.

Merci à Claude Lavoie, président d'ADELE ainsi qu'à ses joyeux compagnons : Rémy Morin, Michel Marchand et Pierrot Doucet.

10 octobre 2015

De gauche à droite : Larry Bernier, Liam Lavoie, Lise Rossignol, Livia Lavoie et Claude Lavoie.

Membres du CA d'A.D.E.L.E. : Daniel Beaulieu, Réal Tremblay, Lucie Bacon, Lorraine Hallé, Claude Lavoie et Rémy Morin

Petits « Halloween » soyez vigilants ...

À Chaque année, à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents durant la cueillette de bonbons :
- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps
- Ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer. Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

Annie Thibodeau,

Sergente aux Relations avec la communauté

District de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Petites annonces

Soirée « Halloween Chinoiserie »

Au Domaine Lac-Édouard,
le samedi 7 novembre,
entre 18 h et 20h,
participez à notre souper
« Halloween chinoiserie ».
Au menu : buffet chinois.
Réservation obligatoire.

En soirée, venez fêter avec
les As de Lac-Édouard.
On vous attend,
Manon et Richard

Tirage : Les Amies d'Édouard

Voici les noms des gagnants du tirage organisé par les Amies d'Édouard :
1er prix : Jocelyn Roy, 2e prix : Jeanne Shaw,
3e prix : Patricia Robitaille.

Nous vous remercions pour votre encouragement.

Livraison

Il est maintenant possible de se faire livrer des colis à Lac-Édouard et ce, à chaque jour ouvrable.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Fed Ex : http://www.fedex.com/ca_french/oadr/landing_page.html

Couturière

J'offre mes services pour de petits travaux de couture. Bas de pantalons, réparations et ajustements de vêtements.

Sylvie Mc Mahon
17, rue Principale,
Lac-Édouard

Veuillez noter que mon numéro de téléphone a été changé. **Vous pouvez me joindre au 819-653-2016.**
Au plaisir de vous servir.

Messe

Le samedi 7 novembre à 16 h
Il y aura une messe célébrée
par notre curé, M. Marc Lahaie.
Venez vous recueillir avec nous.

Fin de l'heure avancée

Le dimanche 1er novembre
(premier dimanche de novembre)
nous devrons remettre
nos pendules à l'heure.

De plus, pour votre sécurité, profitez du changement d'heure pour changer aussi les piles de vos détecteurs de fumée et/ou monoxyde de carbone.

Ce simple geste vous sauvera peut-être la vie !

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec madame Sonia Cloutier,
inspectrice municipale
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Sonia Cloutier
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :

le mercredi 11 novembre 2015 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

Bonne Fête

Octobre
14 : Sylvie McMahon
17 : Valérie Côté
Réjean Rioux
18 : Louis-Philippe Boily
23 : Louise Pilote
24 : Dominique Boivin
26 : Bernard Giasson
31 : Nicole Ouellet

Novembre
6 : Lise Côté
7 : Denise Journeault
9 : Jeanne Otis
11 : Jour du souvenir
12 : Carole Baribeault
13 : Félix Bernard
14 : Alex Bernard

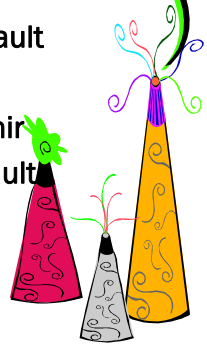

Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mercredi 4 novembre.**

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
Téléphone : 819-653-2155.
Télécopie : 819-653-2145
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca